

*Grosses réparations voirie communale- programme 2024  
approbation et demande de subvention au conseil départemental*

En exercice	11	L'an deux mil - vingt- trois
Présents	8	le 15 septembre à dix – neuf heures
Votants	10	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. NOUGIER Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 septembre 2023

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, MME DELUCHE, CIBERT,  
MM. BONNAUD, LEURS, CRUCHET, PASCAL

ABSENTS : M. RIGAUDEAU (pouvoir donné à M. NOUGIER),  
M. REBEYRAT (pouvoir donné à M. TRICHARD), MME GIRAUD

Mme Catherine CIBERT a été élue secrétaire

---

**GROSSES RÉPARATIONS VOIRIE COMMUNALE- PROGRAMME 2024 : APPROBATION et  
DEMANDE DE SUBVENTION au CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur le Président du Conseil Départemental demande la présentation des dossiers de demandes de subvention au titre de la prochaine programmation des Grosses Réparations de la Voirie Communale (GRVC).

En 2023, la VC n° 5 a fait l'objet de travaux (reprofilage de fossés, enduits superficiels d'usure y compris balayage des rejets et calage d'accotements) sur la section allant de Coux au village de Chez Philippé.

Une étude a été demandée aux services de l'ATEC pour que la voie communale qui dessert le village les maisons du village de Juniat, qui est très déformée et dont le revêtement superficiel est très usé fasse l'objet du programme 2024.

De plus, aucun dispositif de récupération des eaux de ruissellement n'est présent ce qui occasionne des infiltrations dans certaines granges ou terrains riverains.

La réalisation de travaux sera également l'occasion de remettre en état le chemin carrossable en continuité de la voie communale qui permet d'accéder à plusieurs terrains.

Les travaux prévus seraient : terrassement et scarification mécanique – fourniture et mise en œuvre de GNT- Fourniture et pose de caniveaux- création de regards et remise à niveau d'ouvrages de surface- fourniture et mise en œuvre d'enrobé de roulement- fourniture et mise en œuvre de béton finition lissée à l'arrière des caniveaux- et travaux de finition.

L'estimation globale s'élève à : **27 000.00 € HT** soit 32 400.00 € TTC

Monsieur le Maire précise que ces travaux pourraient être subventionnés à hauteur de 40 % dans le cadre des Grosses Réparations Voirie de la Voirie Communale et que le surplus sera financé sur fonds propres au Budget Primitif 2024.

Il propose que ces travaux ne soient pas intégrés au programme 2024 du SYGESBEM

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- D'approuver le programme de travaux de grosses réparations à la voirie communale 2024 ci-dessus et de ne pas l'intégrer au programme 2024 du SYGESBEM.
- De solliciter l'attribution au taux le plus élevé d'une subvention du Conseil Départemental au titre des Grosses Réparations de la Voirie Communale
- De demander l'inscription de ce projet au titre de la programmation CTD 2024.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.  
Transmis à la Sous-Préfecture  
Publié le 19 septembre 2023

POUR EXTRAIT CONFORME  
Nouic, le 19 septembre 2023

Le Maire  
Serge NOUGIER

